L'actionnariat au Québec en 1985

Service des études
Martin Martin

Commission des valeurs mobilières du Québec

Août 1985

Table des matières

Préambule

Méthodologie

Distribution de l'échantillon

Porteurs d'actions

Porteur d'actions admissibles au Réa

Motifs justifiant la non acquisition d'actions

Perception de l'utilité de certains organismes

Décloisonnement des institutions financières

Extrait des questions relatives aux valeurs mobilières contenues dans le questionnaire du sondage omnibus de
- février 1985
- mai 1985 Annexe

Préambule

Soucieuse d'améliorer l'état des connaissances sur l'actionnariat, la Commission présente, dans la foulée de différentes études sur les habitudes d'investissement des particuliers tant au Québec qu'au Canada[1], une analyse intitulée L'actionnariat au Québec en 1985.

Les données furent recueillies lors de deux mini-sondages d'opinion publique réalisés au printemps 1985.

Les résultats établissent que 10 p. cent des Québécois adultes sont porteurs d'actions ordinaires ou privilégiées cotées à une bourse ou hors cote. L'analyse des tableaux de contingence confirme que certaines variables sont déterminantes dans la décision d'investissement en actions, notamment le revenu familial, la profession et la scolarité.

---

1. Martin Martin, Les habitudes d'investissement des ménages au Québec (une vue d'ensemble), CVMQ, mai 1982.

   Martin Martin et André Beauchemin, Les habitudes d'investissement des ménages au Québec (une analyse des caractéristiques des ménages porteurs de valeurs mobilières), CVMQ, OPDQ, décembre 1983.

   Toronto Stock Exchange, Canadian Shareowners, Their Profile and Attitudes, April 1984.

Lors d'un premier sondage-omnibus réalisé en février 1985, certains résultats sont apparus suffisamment étranges, compte tenu de nos connaissances actuelles du marché des actions, pour mettre en doute la validité de certaines réponses et justifier la reprise de certaines questions dans le sondage du mois de mai. Deux d'entre elles étaient originales tandis que deux autres questions furent introduites comme élément de validation[2]. Une fois les réponses filtrées, les pourcentages obtenus s'avèrent nettement plus réalistes et conformes au comportement attendu des Québécois en matière d'investissement en actions.

En outre les résultats nous confirment que 5 p. cent des sujets interrogés, âgés de plus de 18 ans, détiennent des actions admissibles au Régime d'épargne-actions du Québec. En chiffres absolus ce pourcentage représente 231 000 Québécois. Compte tenu de l'erreur d'échantillonnage applicable à un échantillon de cette taille les résultats se comparent au nombre de comptes - Réa évalué à 191 000 au 31 décembre 1984[3].

---

2. Le lecteur trouvera en annexe les questions posées lors des différents sondages omnibus et la nature de la validation réalisée.

3. Martin Martin, Le Régime d'épargne-actions du Québec. Mise à jour et synthèse des principales données pour les années 1979 à 1984, CVMQ, juin 1985

De plus, le sondage de la Bourse de Toronto réalisé à la fin de 1983 démontrait que le Québec comptait à cette époque 7,5 p. cent de porteurs d'actions[4]. Nos résultats en tenant compte de l'erreur d'échantillonnage de ± 2 p. cent nous donne un taux de porteurs d'actions au Québec se situant entre 8 p. cent et 12 p. cent. Ce qui nous apparaît très représentatif de la population du Québec compte tenu de la concordance des résultats avec les indicateurs connus.

Malheureusement, les difficultés rencontrées lors du premier sondage-omnibus nous oblige à retrancher certaines questions, notamment celles qui étaient exclusivement adressées aux porteurs d'actions. Toutefois, les réponses aux quelques questions retenues sont suffisamment pertinentes et intéressantes pour justifier cette présentation et une reprise périodique de ce type d'enquête.

---

4. Le sondage de la Bourse de Toronto établit à 5,5 p. cent le nombre de Québécois détenteurs d'actions, mais il ne tient pas compte de ceux qui possèdent un portefeuille uniquement composé d'actions admissibles au Régime d'épargne-actions du Québec. Nous estimons ce groupe à 2 p. cent.

Méthodologie

Les résultats de cette étude sont tirés de deux sondages réalisés par la firme SORÉCOM INC. dans le cadre de l'"OMNIBUS SORÉCOM". Les entrevues téléphoniques se sont déroulées entre le 15 et le 22 février 1985 et entre le 10 et le 20 mai 1985.

Les échantillons furent conçus de façon à être représentatifs de la population de citoyenneté canadienne du Québec âgée de 18 ans et plus. Les sujets furent tirés au hasard systématique dans les annuaires téléphoniques des régions administratives du Québec.

	Sondage	
	Février 1985	Mai 1985
Sujets sélectionnés	2 154	2 107
Sujets admissibles	1 884	1 855
Sujets interviewés	1 203	1 204
Taux de réponse	64 %	65 %

Les résultats des deux échantillons furent pondérés en fonction du sexe, de la langue maternelle, de l'âge et de la région.

Toutes les données furent par la suite analysées avec certaines variables socio-économiques telles le sexe, l'âge, la langue maternelle, la scolarité, la région, le revenu familial et la profession. Toutefois, seules les variables ayant une influence significative sur le comportement du sujet vis-à-vis de la question posée furent retenues pour les fins de la présentation[5].

Les variables significatives furent déterminées par le différentiel qui origine de la soustraction du pourcentage obtenu d'une valeur dichotomique du pourcentage d'une autre valeur dichotomique. Nous estimons qu'un écart de 30 entre deux différentiels procure une bonne garantie de l'existence d'une relation entre les variables croisées. Ces variables sont présentées dans l'ordre d'importance de l'écart entre les différentiels.

Dans l'interprétation des résultats il faut conserver à l'esprit que tous les pourcentages obtenus comportent une marge d'erreur d'échantillonnage. Ainsi, avec un seuil de probabilité de 95 p. cent, une taille d'échantillon donnée et des pourcentages obtenus variant entre 10 p. cent et 50 p. cent, l'erreur ne devrait pas dépasser plus ou moins les pourcentages suivants:

---

5. Il faut noter que l'impact des variables présentées n'est jamais additif, et que dans certains cas l'effet d'une variable donnée peut-être dû en réalité à celui d'une autre variable à laquelle elle est corrélée.

	Taille de l'échantillon	
	1 000	300
Pourcentage près de 10 p. cent	2 %	4 %
Pourcentage près de 20 p. cent	3 %	6 %
Pourcentage près de 30 p. cent	4 %	6 %
Pourcentage près de 40 p. cent	4 %	7 %
Pourcentage près de 50 p. cent	4 %	7 %

Étant donné l'importance de l'échantillon, le taux de réponse élevé, l'équilibre dans la composition socio-démographique des sujets et les validations effectuées, les résultats obtenus donnent une bonne mesure des opinions exprimées lors des sondages.

Distribution de l'échantillon

Nous tirons du tableau 1 que notre échantillon est bien réparti selon certaines variables socio-économiques choisies par rapport à la distribution de la population du Québec.

Si nous isolons les porteurs d'actions nous constatons que ceux-ci se concentrent dans les tranches supérieures de revenu et dans les tranches centrales d'âge. Le pourcentage peu élevé de porteurs d'actions parmi les 55 ans et plus illustre l'intérêt plus marqué pour des titres à revenu à cette période de la vie.

Par ailleurs les personnes de sexe masculin avec un pourcentage de 60 p. cent, sont surreprésentées par rapport à la distribution de la population.

Les Montréalais sont nettement plus enclins à détenir des actions que tous les autres résidents du Québec. Ils forment 70 p. cent de l'ensemble des porteurs alors qu'ils représentent environ 50 p. cent de la population du Québec.

Les administrateurs et les membres des professions libérales représentent quant à eux le groupe le plus important parmi les porteurs d'actions.

Tableau 1
Distribution de l'échantillon

	Échantillon Mai 1985	Population[1] du Québec	Porteurs d'actions
Revenu familial			
moins de 20 000 $	27 %	26 %	3 %
20 000 $ à 29 000 $	27 %	22 %	19 %
30 000 $ à 49 000 $	30 %	35 %	32 %
50 000 $ et plus	16 %	17 %	46 %
Âge			
18 ans à 24 ans	14 %	18 %	6 %
25 ans à 34 ans	27 %	24 %	31 %
35 ans à 54 ans	34 %	33 %	40 %
55 ans et plus	25 %	25 %	22 %
Sexe			
masculin	49 %	48 %	60 %
féminin	51 %	52 %	40 %
Langue maternelle			
Français	80 %	82 %	66 %
Anglais	12 %	11 %	23 %
Autres	8 %	7 %	11 %
Lieu de résidence		n.d.	
Montréal	59 %		70 %
Québec	16 %		12 %
Autres	25 %		18 %
Type de profession		n.d.	
professions libérales et assimilées	16 %		33 %
administrateurs	11 %		30 %
employés de bureau	11 %		12 %
ouvriers/ travailleurs	22 %		8 %
ménagères	16 %		4 %
autres	23 %		11 %

1. Statistiques Canada, catalogues 92-914/81, 91-210/84, 13-207/83

Porteurs d'actions

Dix pour cent des Québécois âgés de 18 ans et plus détiennent des actions ordinaires ou privilégiées cotées à une bourse ou hors cote.

Un examen du tableau 2 nous permet de constater que plus le revenu familial s'avère important plus la propension à détenir des actions s'élève et inversement. En effet, les sujets dont le revenu excède 50 000 $ sont proportionnellement quatre fois plus nombreux à détenir des actions, que ceux dont le revenu se situe dans la tranche de 20 000 $ à 29 000 $.

Tableau 2

Répartition en pourcentage des sujets selon qu'ils possèdent ou non des actions ordinaires ou privilégiées

	TOUS	REVENU FAMILIAL (000 $)				PROFESSION						SCOLARITÉ			
		- 20	20 à 29	30 à 49	50 +	PRO	ADM	EMP	TRAV	MEN	AUT	- 9	10 à 12	13 à 15	16 +
Porteurs d'actions	10	1	8	13	32	21	27	12	3	3	5	3	7	14	22
Non-porteurs d'actions	90	99	92	87	68	79	73	88	97	97	95	97	93	86	78
Différentiel[1]	-80	-98	-84	-74	-36	-58	-46	-76	-94	-94	-90	-94	-86	-72	-56
n	1 204	996				1 196						1 202			

1. Porteurs d'actions - non-porteurs d'actions.

Les membres des professions libérales et les administrateurs sont nettement surreprésentés dans la catégorie des porteurs puisqu'ils détiennent des actions dans des proportions respectives de 21 p. cent et de 27 p. cent.

La scolarité est également importante dans la décision d'acquérir des actions. Ainsi, les sujets qui ont une formation de niveau collégial ou universitaire manifestent un intérêt plus marqué pour le marché des actions.

Porteurs d'actions admissibles au Réa

Cinq p. cent des adultes du Québec détiennent des actions admissibles au Régime d'épargne-actions du Québec.

Tableau 3

Répartition en pourcentage des sujets selon qu'ils possèdent ou non des actions admissibles au Régime d'épargne-actions du Québec

	TOUS	REVENU FAMILIAL (000 $)				PROFESSION					
		- 20	20 à 29	30 à 49	50 +	PRO	ADM	EMP	TRAV	MEN	AUT
Porteurs d'actions Réa	5	0	3	6	18	15	11	6	0	1	2
Non-porteurs d'actions Réa	95	100	97	94	82	85	89	94	100	99	98
Différentiel[1]	-90	-100	-94	-88	-64	-70	-78	-88	-100	-98	-96
n	1 204		896					1 196			

1. Porteurs d'actions Réa - non-porteurs d'actions Réa.

Le pourcentage de porteurs augmente de façon importante au fur et à mesure que croît le revenu familial. Ainsi les adultes dont le revenu familial est supérieur à 50 000 $ sont proportionnellement trois fois plus nombreux à détenir des actions admissibles au Réa que ceux dont le revenu oscille entre 30 000 $ et 49 000 $.

Les membres des professions libérales et les administrateurs représentent les deux groupes de salariés les plus intéressés dans le marché des actions admissibles au Réa.

Motifs justifiant la non acquisition d'actions

Près de la moitié des sujets déclarent ne pas acquérir d'actions par manque d'argent.

Parmi les actionnaires potentiels, c'est-à-dire ceux qui auraient des fonds à placer, environ les deux tiers déclarent utiliser leur argent pour d'autres placements comme nous pouvons le constater à l'analyse du tableau. Une forte majorité hésite à investir dans les actions négociables par manque d'information. Suivent les motifs de complexité et d'insécurité.

Tableau 4

Répartition en pourcentage des raisons pour ne pas détenir des actions parmi les actionnaires potentiels[1]

	TOUS	REVENU FAMILIAL (000 $)				SCOLARITÉ				PROFESSION					
		- 20	20 à 29	30 à 49	50 +	- 9	10 à 12	13 à 15	16 +	PRO	ADM	ENS	TRAV	MEN	AU
C'est trop compliqué	38	46	47	32	29	61	36	36	20	30	30	30	43	50	44
Ne connaît pas ça	59	69	73	54	46	66	65	61	36	43	53	67	71	61	58
C'est pas assez sûr	31	41	30	34	17	44	26	30	28	22	34	32	38	14	32
C'est pas rentable	13	20	15	13	5	25	12	8	8	8	15	12	16	4	16
Argent placé ailleurs	63	62	58	71	77	61	62	65	62	77	65	63	63	27	55
n	505														

1. Ceux qui ont de l'argent mais qui choisissent de ne pas investir dans des actions.

Nous observons que les sujets dont le revenu familial excède 30 000 $ évoquent en proportion moindre les motifs de complexité et d'absence de connaissances pour justifier leur non participation au marché des actions. De même, ces motifs sont moins mentionnés chez les plus instruits.

Les sujets à faible revenu et à faible scolarité mentionnent dans une plus grande proportion les facteurs d'insécurité et de non rentabilité pour expliquer leur désintéressement. À l'inverse ce sont les ménagères qui sont les moins sensibles à ces arguments.

Le motif "argent placé ailleurs" est surtout l'apanage des sujets dont le revenu familial excède la moyenne, et des membres des professions libérales.

Perception de l'utilité de certains organismes

Comme il fallait s'y attendre les banques sont les organismes les mieux connus et les mieux cotés du point de vue de la protection des épargnants. Suivent les courtiers en valeurs mobilières et la Bourse de Montréal.

Si le rôle de la Commission en matière de protection des épargnants n'est reconnu que par 38 p. cent des sujets, il faut ternir compte de ce que 30 p. cent ne connaissent pas l'existence même de la Commission. Si on fait abstraction de ces 30 p. cent, la proportion de ceux qui reconnaissent un rôle de protection à la Commission passe à 54 p. cent, ce qui est du même ordre que dans le cas de la Bourse et des courtiers dans la mesure où, pour ces deux cas aussi, nous éliminons ceux qui ne connaissent pas.

Tableau 5

Répartition en pourcentage des sujets selon le degré d'utilité de certains organismes pour protéger les épargnants

	Bourse de Montréal	Commission des valeurs mobilières	Banques	Courtiers en valeurs mobilières
	TOUS	TOUS	TOUS	TOUS
Très/assez utile	43	38	79	50
Peu/pas utile	17	12	12	20
Connaît pas	21	30	2	15
Sait pas	18	19	9	15
n	1 203	1 203	1 203	1 203

Décloisonnement des institutions financières

Une forte majorité de sujets (60 p. cent) serait plus portée à acquérir des actions s'il pouvait facilement le faire auprès de leurs institutions financières.

Cette attitude est plus prononcée chez les jeunes, parmi ceux dont le revenu oscille entre 20 000 $ et 49 000 $ ainsi que parmi les employés et les travailleurs.

Tableau 6

Répartition en pourcentage du sujet[1] selon qu'ils seraient plus portés à acquérir des actions auprès d'institutions financières s'ils pouvaient le faire plus facilement

	TOUS	AGE				REVENU FAMILIAL (000 $)				PROFESSION					
		18 à 24	25 à 34	35 à 54	55 +	- 20	20 à 29	30 à 49	50 +	PRO	ADM	EMP	TRAV	VEN	AUT
Oui	60	73	68	59	46	60	76	67	52	59	55	66	76	56	47
Non	35	22	29	37	46	31	19	30	45	37	39	29	22	42	43
Ne sait pas/refus	5	5	5	4	7	9	5	4	3	4	7	6	2	3	9
Différentiel[2]	25	51	37	22	0	29	57	37	7	22	16	37	54	14	4
n	669	665				481				662					

1. Sauf ceux qui déclarent ne pas avoir d'argent à la question précédente.

2. Oui - non.

Annexe

Extrait des questions relatives aux valeurs mobilières
contenues dans le questionnaire du
sondage omnibus de février 1985

9. Vous personnellement, possédez-vous présentement des actions ordinaires ou privilégiées cotées à une bourse* ou hors cote (au comptoir)?

Oui .....
Non .....

* Canadienne, américaine, autre.

10. À quand remonte l'achat de vos premières actions?

(LIRE) Moins de 1 an .....
1 à 2 ans .....
3 à 4 ans .....
5 à 9 ans .....
10 ans et plus .....
N.S.P. .....

11. À combien évaluez-vous la valeur totale au marché des actions que vous détenez personnellement?

Est-ce moins de: 2 000 $ .....
Entre 2 000 $ et 4 999 $ .....
" 5 000 $ et 9 999 $ .....
" 10 000 $ et 24 000 $ .....
" 25 000 $ et 99 999 $ .....
Plus de 100 000 $ .....
Refus .....

12. À quand remonte l'achat de vos premières actions admissibles au Régime d'épargne-actions?

N'ai pas d'action admissible .....
Moins d'un an .....
1 - 2 (- de 2 ans) .....
2 - 4 (- de 4 ans) .....
4 et plus .....
N.S.P. .....

13. Lorsque vous achetez des actions, est-ce très important, assez, peu ou pas important du tout:

	Très imp.	Assez imp.	Peu imp.	Pas imp. du tout	NSP
1) de faire un placement sûr ...	1	2	3	4	8
2) d'obtenir un bon rendement ..	1	2	3	4	8
3) de pouvoir les revendre quand vous avez besoin d'argent ...	1	2	3	4	8
4) de bien connaître la compagnie qui offre les actions	1	2	3	4	8
5) que les actions soient admissibles au Régime d'épargne actions (R.É.A.)	1	2	3	4	8
6) que les actions aient un bon potentiel de croissance	1	2	3	4	8

14. Lorsque vous achetez des actions, consultez-vous souvent, quelquefois, rarement ou jamais les sources d'information suivantes:

	Souvent	Quelquefois	Rarement	Jamais
1) les états financiers de la compagnie	1	2	3	4
2) les études de maisons de courtage	1	2	3	4
3) des revues ou des journaux spécialisés	1	2	3	4
4) le rapport annuel de la compagnie	1	2	3	4
5) le prospectus de la compagnie	1	2	3	4
6) d'autres sources	1	2	3	4

PASSEZ MAINTENANT À Q.-16

15. Pour quelles raisons n'achetez-vous pas des actions?

Si mention spontanée "j'ai pas d'argent" Q.-17

		Oui	Non
Est-ce parce que: (LIRE)	1) c'est trop compliqué?	1	2
	2) vous ne connaissez pas ça?	1	2
	3) c'est pas assez sûr?	1	2
	4) c'est pas rentable?	1	2
	5) vous placez votre argent ailleurs	1	2

16. Seriez-vous personnellement plus porté(e) à acheter des actions si vous pouviez facilement le faire auprès de votre banque ou caisse populaire, de votre fiducie ou de votre compagnie d'assurance?

Oui .....
Non .....
N.S.P. .....

17. Détenez-vous personnellement:

	Oui	Non
1) des obligations gouvernementales incluant des obligations provinciales, fédérales, municipales, scolaires, para-publiques	1	2
2) des obligations de compagnies	1	2
3) des actions ou des parts de fonds mutuel (FCP - SICAV)*	1	2
4) d'autres valeurs mobilières? _____ (lesquelles? Préciser)	1	2

* FCP: Fonds commun de placement.
SICAV: Société d'investissement à capital variable.

18. Diriez-vous que les organismes financiers suivants sont très utiles, assez, peu ou pas utiles pour protéger les épargnants?

	Très	Assez	Peu	Pas	Connais pas	N.S.P.
1) La Bourse de Montréal	1	2	3	4	5	6
2) La Commission des valeurs mobilières	1	2	3	4	5	6
3) Les banques	1	2	3	4	5	6
4) Les courtiers en valeurs mobilières	1	2	3	4	5	6

19. Avez-vous déjà suivi des cours ou acquis par vous-même des connaissances quelconques dans le domaine financier?

Oui .....

Non .....

Extrait des questions relatives aux valeurs mobilières
contenues dans le questionnaire du
sondage omnibus de mai 1985

11. Vous personnellement, possédez-vous présentement des actions ordinaires ou privilégiées cotées à une bourse canadienne, américaine ou autre ou hors cote (au comptoir)?

Oui .....
Non ..... Q.-15 .....
N.S.P. .....
Refus .....

12. Pourriez-vous me nommer le nom d'une compagnie dont vous détenez des actions cotées à la bourse ou hors cote (au comptoir)?

N.S.P. .....
Refus .....

13. Parmi les actions que vous détenez présentement, en avez-vous qui sont admissibles au Régime d'épargne-actions ou R.É.A.?

Oui .....
Non ..... Q.-15 .....
N.S.P. .....
Refus .....

14. Pouvez-vous préciser le nom d'une compagnie dont vous avez acheté des actions admissibles au Régime d'épargne-actions (RÉA)?

N.S.P. .....
Refus .....

Validation effectuée sur les réponses
du sondage-omnibus de mai 1985

Les véritables porteurs (tableau 2) d'actions sont ceux qui disent détenir des actions (question 11) et qui sont capables d'identifier correctement au moins une société détenue (question 12).

Les véritables porteurs d'actions - Réa (tableau 3) sont ceux qui parmi les véritables porteurs disent détenir des actions - Réa (question 13) et qui sont capables d'identifier correctement au moins une société détenue admissible au Régime d'épargne-actions (question 14).